

(d)

## RÉFLEXIONS SUR LES POUVOIRS DE LA MATERNITÉ À PARTIR DES RÉCITS DE VIE DE MAHERZIA AMIRA BOURNAZ

ALIA BACCAR  
Université Tunis I

---

Le texte contient quelques points de repère sur le pouvoir de la mère dans le vécu tunisien, la condition féminine au début du XX<sup>e</sup> siècle et la démarche utilisée par certaines pour combattre cet état de fait.

MOTS CLÉS: maternité, condition féminine, pouvoir, Tunis, Maherzia Bournaz.

---

Voici un sujet immense et passionnant qui, à lui seul ne saurait être épuisé en quelques pages et pourrait constituer le centre de plusieurs études comme celle d'aujourd'hui. Certains genres narratifs tunisiens d'expression française pourraient illustrer la question: un rapide coup d'œil sur les titres de la littérature tunisienne contemporaine rend compte de la place de choix qu'occupe la mère dans ces oeuvres (Baccar, 2005).

Il ne s'agit pas ici d'une étude exhaustive mais de quelques points de repère pouvant donner lieu à l'examen d'autres textes littéraires que ceux qui sont "interrogés" dans les lignes suivantes.

Le choix du thème qui nous regroupe trouve toute son ampleur dans les livres de Maherzia Bournaz *C'était Tunis 1920* et *Maherzia se souvient Tunis 1930* (Amira Bournaz, 1993, 1999) qui illustrent à merveille de multiples aspects. Nous nous attacherons aujourd'hui à mettre en lumière l'un d'entre eux: le pouvoir de la mère dans le vécu tunisien. Pour rendre compte de tout son impact, nous prendrons tout d'abord connaissance de l'auteur, puis de la condition féminine au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour étudier ensuite la démarche utilisée par certaines pour combattre cet état de fait. Enfin nous

réfléchirons sur cette arme dont toute femme a la latitude d'user pour s'imposer dans le milieu social auquel elle appartient.

Maherzia Amira Bournaz se fait le chantre d'une époque très peu évoquée par les auteurs tunisiens puisqu'il s'agit des années 20 et 30. En effet, née le 2 août 1912 à Tunis, Instructrice technique de 1934 à 1972 dans divers lycées de Sousse et de la capitale, elle relate en un style simple et vivant, son enfance au sein de la Médina de Tunis, sous le Protectorat français. Elle est âgée de 80 ans au moment où elle met le point final à l'évocation des souvenirs de son enfance dans le premier ouvrage qui fut très favorablement accueilli par le tout-Tunis puis à Paris, dans le cadre de la Saison Tunisienne en France. C'est l'occasion pour l'auteur, de faire revivre la vie quotidienne d'antan avec la présentation de son quartier, sa maison, son entourage, sa scolarité, les traditions, les fêtes et les rites. Elle émaille son récit d'attachantes anecdotes, de scènes prises sur le vif, de contes de son enfance, de remèdes naturels, de tabous et de superstitions de l'époque et offre de ce fait au lecteur une fresque humaine riche et variée, nous permettant de lever le voile sur la condition féminine en ce début du XX<sup>e</sup> siècle.

La scolarité des filles n'était pas alors courante et les inégalités entre les sexes étaient flagrantes en Tunisie. Elle était même franchement mal vue à cette époque. Cet aspect était d'ailleurs si bien incrusté dans les esprits qu'une *malzouma* (litanie) célèbre était chantée par les femmes de la *tijania*<sup>1</sup>. Elles égrenaient les défauts de la jeune fille qui allait à l'école (*bent el mekteb*) et les qualités de celle qui restait à la maison (*bent eddar*). En effet, une hostilité certaine régnait alors à l'égard de la scolarisation des filles. Seuls les garçons, citadins de surcroît, pouvaient aller à l'école (Kazdagli, 2000).

La fillette était élevée pour correspondre au modèle fixé par la société: bonne épouse, bonne mère, bonne maîtresse de maison. On lui inculquait dès son jeune âge une morale rigide et sévère. Elle ne devait ni lever la tête, ni lever les yeux. Elle obéissait aveuglément à son père et à son frère aîné qu'elle devait appeler "sidi". Elle vivait enfermée derrière les hautes murailles, s'occupait aux travaux d'aiguille et aux travaux ménagers; on lui concédait quelquefois des cours de luth ou de piano dispensés par un vieux maître souvent aveugle. Elle passait d'innombrables heures, assise à broder différentes pièces de son trousseau. Ses rares sorties étaient contrôlées, balisées et toujours escortées. Les quelques endroits où elle était autorisée à se rendre étaient triés sur le volet. Il était hors de question qu'elle aille dans des lieux publics ou dans des maisons où se trouvait un mâle. Elle ne devait jamais faire entendre sa voix à un étranger. Elle devait bien entendu se plier à un horaire draconien. La grande sortie était hebdomadaire et la menait au bain-maure où elle passait une demi-journée, chaperonnée par

---

<sup>1</sup> Confrérie religieuse de femmes adeptes du saint Sidi Ahmed Tijani; assises par terre les jambes en tailleur autour d'un instrument à percussion, elles psalmodient et chantent les louanges du saint.

les femmes de la maison. Elle accompagnait sa mère aux cérémonies de mariage, dans le but d'être remarquée par d'autres génitrices en quête d'épouse pour leur fils.

En effet, "le mariage était pour la femme l'unique manière d'exister. Son destin était vu sous cet angle" (Hafsia, 2007: 56). Elle était mariée très jeune et son nouveau compagnon, par respect envers son beau-père, continuait à lui offrir les mêmes conditions de vie. De la geôle paternelle, elle passait à la geôle conjugale.

Elle était répudiée souvent pour des raisons futiles, sur un caprice du mari qui n'avait qu'à prononcer à trois reprises, la sentence fatidique: "*Imtalaka! Imtalaka! Imtalaka!*"<sup>2</sup> Tragique situation ô combien courante pour la jeune femme qui se trouvait ainsi mise à la porte, sans ressource, souvent à la charge de son père.

Cette situation qui faisait d'elle une mineure permettait à la belle-mère d'exercer ses pouvoirs despotiques sur sa belle-fille. Elle pouvait décider son divorce sur un coup de tête, situation courante à en croire le témoignage de l'auteur qui raconte à propos d'une de leurs voisines:

Un jour, elle vint chez nous pour se plaindre de l'une de ses belles-filles qui aurait été insolente envers elle. Pour se venger, elle décida de donner une seconde épouse à son fils.

Sans autre forme de procès, son choix se porta sur moi. Elle vint donc, le plus sérieusement du monde demander ma main à mes parents, pour son fils cadet, déjà marié donc et père de cinq enfants. Ce mariage devait rester secret, pour éviter que la première épouse ne réagisse pendant que son mari convolait en justes noces avec une jeune vierge.

J'avais alors dix ou douze ans et bien évidemment ne réalisais pas la laideur d'un acte pareil! (Amira Bournaz, 1993: 73)

Maherzia Bournaz nous gratifie d'un autre portrait de belle-mère dont le pouvoir maternel a marqué sa vie de jeune épouse et pour cause: cette vieille dame "qui était intelligente et coquette mais autoritaire et exigeante" était sa propre belle-mère (Bournaz, 1999: chap. XXIV). Elle eut dans sa vie un fils unique qu'elle eut entièrement à sa charge après son veuvage, alors

<sup>2</sup> "Tu es répudiée! Répudiée! Répudiée!" La répétition trois fois de ce mot par le mari, entraînait automatiquement le divorce de l'épouse.

Au lendemain de l'Indépendance, le leader Habib Bourguiba, Président du Conseil des Ministres, a fait promulguer par Lamine Bey, le 13 août 1956, le Code du Statut Personnel caractérisé en particulier par l'interdiction de la polygamie, la suppression de la répudiation et la garantie des droits de l'épouse dans sa vie conjugale et familiale. Ces acquis, uniques en leur genre, ont été renforcés par le Président Zine El Abidine Ben Ali, le 13 août 1992.

qu'il était en bas âge. C'est tout dire sur le pouvoir qu'elle s'octroyait pour gérer sa vie comme elle l'entendait. C'était d'autant plus facile que le jeune couple habitait la maison matriarcale. C'est ainsi que Maherzia eut à se plier à des ordres et à subir des agissements tous aussi saugrenus les uns que les autres, de la part de sa belle-mère: frapper à leur porte dès l'aube pour faire avaler un lait de poule à son fils pour qu'il reprenne des forces après la nuit passée dans les bras de sa jeune épouse. Exiger de sa belle-fille de ne plus travailler car les gens diront "que mon fils n'a pas les moyens de te faire vivre". Changer le prénom de Maherzia, qui n'était pas à son goût. Se teindre les cheveux en blond... Bref, son pouvoir maternel lui permettait toutes sortes d'actions car pour elle, son fils et donc sa femme étaient ses choses, lui appartenaient et ils devaient se plier à toutes ses prérogatives tyranniques.

Cependant, quelques femmes allaient trouver la clef de leur libération grâce au savoir qu'elles allaient acquérir et dont elles devinaient l'opportunité. Parmi elles, je citerai l'exemple de Habiba Trabelsi, épouse de Mouldi Amira, qui fut l'artisane de l'émancipation de ses quatre filles.

Il s'agissait pour elle de réaliser un rêve d'enfant. Lorsqu'elle était petite, elle se rendait souvent chez sa sœur, mariée à un directeur d'école, où il occupait un logement de fonction. Depuis l'intérieur de la maison, elle pouvait entendre les élèves (tous des garçons), lire, réciter, calculer, conjuguer, épeler... dans leur classe. Plus elle les entendait et plus l'envie d'apprendre la démangeait. Elle émit le vœu de se joindre à eux mais son beau-frère préféra par respect, en demander la permission au frère unique de Habiba, devenu chef de famille depuis le décès de leur père. Le jeune homme refusa catégoriquement l'idée que sa sœur puisse s'instruire car "elle appartiendrait alors au parti du diable". Habiba n'eut d'autre choix que de se soumettre à la sentence, mais elle garda en elle cette passion du savoir ainsi que la frustration qu'elle eut à subir.

Une fois mariée et mère, elle utilisa ce petit pouvoir que lui procurait la maternité, pour livrer une bataille sans merci contre l'arbitraire et l'injustice de cet état de fait, que son bon sens refusait.

Voici comment Maherzia Amira Bournaz relate l'événement dans son récit de vie *C'était Tunis 1920*:

Mais, un jour, éclata entre mes parents la plus grande querelle que je n'oublierai jamais de ma vie: ma mère décida de nous envoyer ma soeur et moi à l'école. Mon père [...] s'opposait de toutes ses forces, de tout son poids, à ce projet fou! Il tonitruait:

Qu'on envoie les garçons à l'école soit, mais les filles doivent rester à la maison pour être protégées du mal qui les guette au dehors. [...] Devant l'entêtement de sa femme, mon père à bout d'arguments, alla se plaindre à l'oncle de ma mère, Sidi Mohamed. Ma mère, étant orpheline, n'avait plus que lui comme proche parent [...] Il se

déplaça donc, pour venir chez nous, majestueux [...] Il ne nous rendait pas souvent visite. En fait, il ne venait que pour les fêtes; mais devant l'importance et l'urgence de la question, il accourut chez nous, fortement irrité contre sa nièce. [...] Ma mère lui dit en résumé ceci:

–Je veux que mes filles soient instruites. Je ne céderai pas, elles iront en classe [...] J'étais privée de tout ce savoir qui était si proche de moi... à portée de voix; sous prétexte que je ne devais pas côtoyer les garçons! Aujourd'hui, Dieu n'a pas voulu me donner de fils, j'élèverai donc mes filles comme si elles étaient des garçons.

Devant tant d'obstination, mon vieil oncle devint menaçant et lui tint à peu près ce langage:

–Si tu continues sur cette voie scandaleuse, si tu me désobéis, ainsi qu'à ton mari, je ne te reconnaitrais plus... je ne viendrai plus te voir, ni moi, ni mes enfants qui sommes ton unique famille. Nous te renierons!

Ma mère pleura beaucoup, mais ne céda pas. [...] Seule contre tous, elle a tenu à nous inscrire à l'école, mes sœurs et moi, à une époque où l'instruction des filles était mal considérée!

Pour cela, elle a supporté les tracasseries de mon père, les sarcasmes et les moqueries des parents et des voisins. Elle a rompu avec sa famille. Elle a tout sacrifié et réussi à nous donner l'instruction que très peu de filles tunisiennes ont eu la chance de recevoir en 1920. (Amira Bournaz, 1993: 37-38)

Habiba prouva ainsi qu'avec un brin d'audace et d'intelligence on peut secouer les mentalités, vaincre les tabous et transformer le monde. La vie lui donna raison. Ses filles allèrent à l'école et réussirent leur vie.

Rien ne se fit sans heurt et sans blessure. Maherzia raconte:

La première fois où je suis allée à l'école fut un grand événement.

Ce jour là, mon père boudait, les voisines entrebâillaient leurs portes en ricanant, pour nous voir partir. Combien de fois ai-je vu ma pauvre mère en pleurs de chagrin, ou de rage. Elle fut l'objet des railleries et du mépris de tout son entourage. Ma courageuse mère ignora toutes les mauvaises langues et finit par rompre avec son voisinage et sa famille qui l'avait reniée pour autant d'audace et d'obstination! (Amira Bournaz, 1993: 43)

Elles réussirent cependant et eurent à affronter un nouvel obstacle au terme de leurs études primaires: poursuivre leur scolarité, se spécialiser et avoir un emploi.

Après notre succès, ma sœur et moi, au Certificat d'Études Primaires, ma mère comblée et heureuse ne s'arrêta pas là. Elle voulut nous donner une situation! Oui, un métier pour assurer notre avenir en dehors de celui d'être uniquement femme au foyer ce qui n'était pas, à ses yeux, suffisant!!

L'espoir d'avoir des garçons pour les instruire et en faire des savants, comme elle le souhaitait, disparaissait ainsi laissant place à l'amertume!! Elle se cramponna encore plus à sa première idée. Sans se décourager, elle continua donc à réfléchir et à agir:

–Que Dieu n'ait pas voulu me donner de garçon soit, mais cela ne m'empêchera pas de continuer à instruire mes filles pour en faire des fonctionnaires. [...]

N'ayant personne autour d'elle pour la conseiller et lui indiquer la marche à suivre et après mûre réflexion, elle décida ce qui suit.

Elle acheta au "Souk El Attarine" un flacon de parfum à la mode, le fit joliment emballer et décorer de ruban rose, par le marchand. Puis elle demanda un rendez-vous à notre directrice, Mme Flament [...]. Inutile de vous décrire, la surprise de cette dame au fur et à mesure qu'elle comprenait les raisons de notre visite.

Mme Flament, [...] écoutait attentivement mes explications, plus ou moins claires et regardait ma mère à travers son pince-nez avec stupeur, car pareil langage venant d'une femme arabe, illettrée avait tout pour la surprendre. Les semblables de ma mère étant pressées de marier leurs filles, plutôt que de les instruire pour leur donner une situation!

Lorsqu'elle fut convaincue et comprit l'objet de la visite de ma mère, elle la remercia du cadeau, l'assura de notre gentillesse et de notre bonne éducation, la complimenta pour son intelligence et elle prévoyait notre réussite, car nous étions, disait-elle assez douées et appliquées pour réussir. [...] Ma mère, satisfaite, remercia Mme Flament et la quitta bien décidée à suivre ces conseils qu'elle appliqua à la lettre. (Amira Bournaz, 1999: Chap. I)

Son pouvoir se manifesta également lorsque Maherzia dut rejoindre son poste d'institutrice technique à Sousse à une époque où il était impensable qu'une jeune fille passât une nuit en dehors du toit paternel et cet obstacle

parut si difficile à la jeune fille qu'elle songea à abandonner. Là aussi nous voyons sa mère à l'œuvre:

Ma mère qui avait écouté mes doléances m'apostropha de la sorte:

–Arrête de pleurnicher et de geindre de la sorte! Qui te parle d'abandon? Tu iras à Sousse rejoindre ton poste et j'irai avec toi!!!”

–Et mes sœurs lui dis-je? L'une est âgée de 18 ans et l'autre de 14 ans, que vont-t-elles faire? Et mon père???

–Ne t'en préoccupe pas, je sais tout cela; elles sont en sécurité dans leur ville, dans leur maison et ton père les protégera; mais toi seule, dans une province lointaine, entourée d'inconnus tu as besoin de protection, j'irai donc avec toi, *inchallah* j'irai, j'irai!!!

Sur le chemin du retour, galvanisée par la décision qu'elle venait de prendre, elle courait, courait, avec son *sefsari*<sup>3</sup> qui lui battait les talons, et sa *khama* noire couvrant son visage! Arrivées à la maison, elle m'ordonna de préparer mes affaires, puis elle dit quelques mots à mon père [...]. Ils sortirent donc tous les deux et revinrent les bras chargés d'achats qu'ils firent de toute urgence. D'abord une malle, de la vaisselle, un primus, une bassine pour laver le linge... Elle commença à ranger les affaires dans la malle, mes vêtements, ma documentation... Elle prit un couffin avec quelques victuailles et mon père appela un portefaix qui chargea la malle sur son dos. Nous fîmes nos adieux à mes sœurs et nous nous dirigeâmes vers la station des autos de louage; mon père parla avec le chauffeur et lui recommanda surtout de nous conduire directement à l'école car nous ne connaissions personne à Sousse. Il était midi environ.

Ce voyage, entre Tunis et Sousse je ne l'oublierai jamais. Il dura plus de trois heures! J'étais assise coincée, ne pouvant bouger, la tête serrée par le *chaf-chaf*, le visage caché, je respirais avec difficulté et ma mère la pauvre à mon côté, enveloppée dans son *sefsari* et la *khama* sur le visage, était aussi gênée que moi! [...] Je ne pouvais pas parler non plus, car une jeune-fille voilée ne devait pas faire entendre sa voix aux hommes inconnus. Ce n'était pas convenable! [...]

La Directrice Mme. Barbie nous reçut dans son bureau; heureusement pour moi, elle parlait couramment l'arabe. Après les présentations, ma mère parla du problème le plus urgent et qui lui tenait le plus à cœur: le logement, car il n'était pas question qu'une jeune fille musulmane aille à l'hôtel, cet endroit mal réputé! Quant à louer une

---

<sup>3</sup> Voile dans lequel la femme tunisienne se drape pour sortir.

chambre en ville, dans une famille ce n'était pas possible non plus. Les bonnes mœurs voient d'un mauvais œil une jeune tunisoise habitant chez les gens. La polygamie existant à l'époque, les femmes me regarderaient avec méfiance et les hommes avec avidité!!!... (Amira Bournaz, 1999: Chap. XIII)

En effet, les livres *C'était Tunis 1920* et *Maherzia se souvient Tunis 1930* sont un témoignage qui ne masque pas les souffrances, les difficultés d'alors, celles des femmes, des jeunes filles; il révèle que les changements dans les mœurs n'étaient pas sans affrontement douloureux, sans courage et ténacité. Certes, Maherzia Amira Bournaz avec un réel don d'écriture sait faire revivre les êtres, les événements avec verve et tendresse. Elle sonde sa mémoire avec simplicité et aisance. On la lit non pas sous le charme de l'évocation mais sous le charme d'une réalité recréée.

Ainsi, sous sa plume le pouvoir de la maternité se manifeste au niveau de l'écriture: un champ sémantique propre à la volonté se manifeste dès qu'il s'agit d'évoquer les mères "féministes" avant la lettre: c'est le verbe "vouloir" qui ponctue le récit; on relève aussi l'emploi du pronom personnel "je" qui engage, qui responsabilise leur détermination.

Il dénote aussi un aspect psychologique bien spécifique. En effet, celle qui s'impose en tant que mère tient tête à son entourage, elle est dynamique, courageuse, entêtée, obstinée, opiniâtre et frôle l'héroïsme puisqu'elle se trouve seule contre tous et qu'elle arrive à surmonter les obstacles qui se dressent sur sa route, grâce à sa force de caractère. À cet égard, l'exemple de la mère de la narratrice est tout à fait remarquable. Elle offre en effet l'image d'une femme très moderne, avant-gardiste et visionnaire se détachant de l'ensemble et méritant une place privilégiée dans notre analyse. Le passage le plus émouvant du livre est celui où la mère décide d'envoyer ses filles à l'école envers et contre tous, contre le gré de son époux et de son oncle, en pays musulman où les décisions des hommes sont souveraines et où l'on n'instruisait guère que les garçons. À travers elle, nous assistons à cette mutation de la Tunisienne soumise au pouvoir du mari ou de la belle-mère, à la Tunisienne moderne maîtresse de son propre destin, digne des privilèges que le Code du Statut Personnel lui octroiera quelques trente cinq années plus tard; c'est la Tunisienne de la liberté individuelle retrouvée, de l'éveil et de l'essor de sa personnalité ainsi que de sa maturité actuelle.

Ce pouvoir est enfin intimement lié à une mentalité octroyant respect et suprématie à la femme ayant donné naissance à un héritier mâle qui assurera la survie du nom. Celle-là sera consultée pour toutes décisions concernant la famille, exercera sa domination sur ses belles-filles qui auront à supporter ses caprices souvent égoïstes et cruels. Là aussi, les exemples cités illustrent tout à fait la tyrannie des belles-mères.

Les pouvoirs de la maternité sont décidément bien ambigus!

Bénéfiques, certes, ils le sont quand ils libèrent la femme et lui assurent un avenir meilleur; il est alors une sorte d'exutoire pour la mère qui se projette sur sa fille. Elle l'amène à briser les chaînes, fissurer les carcans qui la réduisent à un rôle mineur et la dépossèdent de toute consistance humaine et intellectuelle. Mais ils sont aussi malveillants quand ils accroissent sa puissance maternelle, asservissent un être en état de faiblesse et obstruent son chemin vers la liberté.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baccar Bournaz, Alia (2005), *Essais sur la littérature tunisienne d'expression française*, (I Partie), Louvain La Neuve, Academia Bruylant, Col. Au cœur des textes.

Amira Bournaz, Maherzia (1993), *C'était Tunis 1920*, Tunis, C.E.R.E.S.

— (1999), *Maherzia se souvient. Tunis 1930*, Tunis, C.E.R.E.S.

Hafsia, Jalila (2007), *Instants de vie Chronique familiale*, Tunis, Pictura Impress.

Kazdaghli, Habib (2000), "L'éducation de la femme dans la Tunisie colonisée: représentations et moyens mis en œuvre", Dalenda Larguèche (éd.), *Histoire des femmes au Maghreb: culture matérielle et vie quotidienne*, Paris, Centre de Publication Universitaire: 318-328.